

Lexique

Objektyp: **Index**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **2 (1945)**

Heft (2): **Les Glossines de l'Afrique Occidentale Française**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

X. Lexique

- Alula*. Dépendance isomorphe à la base de l'aile (v. fig. 9).
- Anthropophilie*. Caractère biologique de certains Insectes hémophages d'exploiter surtout l'homme.
- Arista*. Soie dont est pourvue le 3^e article de l'antenne ; appelée aussi *soie antennaire*.
- Balancier*. Chez les Diptères la deuxième aile est réduite à l'état d'une petite massue appelée aussi *haltère*.
- Cerque*. Pièce chitinisée de forme variable suivant les espèces. Les deux cerques sont le prolongement de l'*editum*, qui est lui-même le 10^e tergite modifié en pièce protectrice de l'organe copulateur (syn. : forcipules supérieurs).
- Chète*. Soie recouvrant le corps de l'insecte.
- Clearing*. Terme anglais désignant l'ensemble des travaux qui ont pour but d'éclaircir, d'aérer la végétation touffue et de la rendre inhabitable aux Tsétsés. Le terme d'*Eclaircissement forestier* introduit par *Roubaud* en est la traduction.
- Clypeus*. Partie inférieure de la tête sur laquelle sont fixées les antennes.
- Costa*. Nervure épaisse qui limite l'aile antérieurement.
- Coxa* ou *hanche*, est, chez les insectes, l'article qui relie la patte aux segments du thorax.
- Cueilleron*. Petite écaille placée sous l'aile entre les pattes II. et III. (fig. 9).
- Eclaircissement forestier*. (Voir *Clearing*.)
- Ecusson*. Syn. de *Scutellum* (v. ce mot).
- Editum*. Le 10^e segment abdominal transformé en bouclier protecteur de l'appareil génital mâle et qui forme la sphère caractérisant l'extrémité abdominale du mâle.
- Epistome*. Partie inférieure de la zone entourant la bouche.
- Empodium*. Pièce impaire qui se trouve entre les *pulvilli* à l'extrémité apicale de la patte chez certains Insectes.
- Face*. La région qui s'étend plus ou moins verticalement entre les yeux, de la base des antennes à la base de l'épistome.
- Forcipule inférieur*. Syn. de *Gonopode* (v. ce mot).
- Forcipule supérieur*. Syn. de *Cerque* (v. ce mot).
- Haltère*. Syn. de *Balancier* (v. ce mot).
- Harpes*. Pièces jumelles de l'appareil génital mâle chez les Tsétsés, formant la gaine du pénis. La forme des harpes est importante pour la détermination des Glossines du genre *Fusca*.
- Hectors*. Petites masses velues placées de part et d'autre de l'axe du corps en avant de l'hypopygium.
- Hypopharynx*. Pièce impaire de l'armature buccale, traversée dans toute sa longueur par le canal salivaire.
- Hypopygium*. Ensemble de l'appareil génital mâle chez l'Insecte.
- Labelles*. Syn. de *Paraglosse* (v. ce mot).
- Labium*. Lèvre inférieure ; comme le labre ou lèvre supérieure, sa forme varie suivant l'ordre d'Insecte que l'on étudie.

- Labre*. Lèvre supérieure ; il est allongé chez les Insectes piqueurs, tandis qu'il est court et trapu chez les Insectes broyeurs.
- Macrochète*. Grande soie garnissant diverses parties du corps de l'Insecte.
- Membrane connective*. Membrane intermédiaire reliant entre eux les cerques dans les groupes *Palpalis* et *Morsitans*. Appelée aussi *membrane interforcipulaire*.
- Ocelles*. Trois petits organes visuels lisses situés sur la partie occipitale de la tête.
- Paraglosses*. Pièces jumellées prolongeant la lèvre inférieure, très développées chez les Muscidés non piqueurs ; ils sont aussi appelés les *labelles*.
- Péristome*. Zone entourant la bouche.
- Prophylaxie agronomique*. L'ensemble des mesures utilisées dans la lutte antiséptiques par lesquelles on modifie le milieu pour le rendre inhabitable aux Tsétsés (éclaircissement des galeries forestières, débroussaillage, élagage des arbres) (v. planches II-IV).
- Ptilinum*. Ampoule frontale visible au moment de l'éclosion de l'adulte et caractérisant les Cycloraphes. Il manque chez les Orthoraphes.
- Pulvillum*. Les pulvilli sont des coussinets sur lesquels se trouvent les griffes qui arment le cinquième article du tarse chez certains Insectes.
- Scutellum*. Prolongement postérieur du thorax ; appelé aussi l'*écusson*.
- Scutum*. Partie postérieure du *mésothorax* ; la partie antérieure est le *pre-scutum*.
- Signum*. Pièce chitinisée située au fond de l'utérus au milieu de laquelle débouchent les oviductes reliant les spermathèques à l'utérus. Son examen est très important pour la détermination des espèces appartenant au groupe *Fusca* (v. fig. 57).
- Sillon vulviforme*. Sillon égal aux $\frac{2}{3}$ du diamètre de l'hypopygium en place chez la Glossine mâle (v. fig. 12).
- Sternite*. Le corps de l'Insecte est soutenu par un exosquelette chitineux constitué par deux arcs : le *tergite*, arc supérieur ou dorsal, et le *sternite*, arc inférieur ou ventral.
- Stigmate*. Ouverture ventrale ou thoracique à laquelle aboutit un tronc trachéen.
- Suture frontale* ou cicatrice frontale est un sillon séparant, chez les Cyclo-raphes, la *bande frontale du clypeus*.
- Tergite*. L'exosquelette soutenant le corps de l'Insecte est formé théoriquement de deux arcs : le sternite (v. ce mot) et le *tergite* ou *arc dorsal*.
- Trachées*. Canaux rigides qui assurent la circulation de l'air à l'intérieur du corps de l'Insecte. Les gros troncs trachéens se divisent en de multiples ramifications qui pénètrent dans les plus petites parties de l'Insecte. Les trachées s'ouvrent à l'extérieur par des stigmates situés sur les côtés du thorax et de l'abdomen.
- Trochanter*. Pièce chitinisée placée entre la *hanche* ou *coxa* et le *tibia*.
- Tsétsé*. Syn. de Glossine.
- Vertex*. La région frontale s'étendant de la partie postérieure de la tête (occiput) à la base des antennes, et d'un oeil à l'autre. Elle se divise en trois parties :
- 1^o le *vertex* ;
 - 2^o le triangle ocellaire ;
 - 3^o le front.
- Zoophilie*. Caractère biologique de certains Insectes hémophages s'attaquant de préférence au bétail ou au gibier.